

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 23
Présents : 23
Votants : 23

N° ordre

20-29

N° ordre dans la séance :

DE-26052020-04

Date de la convocation :

18/05/2020

Date de l'affichage :

28 MAI 2020

SEANCE DU 26 MAI 2020

L'an deux mille dix-vingt et le vingt-six mai à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Culoz sise avenue Antonin Poncet, sous la présidence de Monsieur ANDRE-MASSE, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs : Franck ANDRE-MASSE Maire, RAVIER Danielle, GUILLAND Marc, LONGE Anne-Laure, FELCI Claude, VILLARD Robert, Adjoints, MARCHAND Christelle, GUILLERMET Sylviane, DI PAOLO Frédéric, CHAPMAN Katerina, MONTEIRO Loïc, VALTON Emilie, MOUTOT Mickaël, GLEYZE Déborah, DRAPIER Thierry, CROUZET Mauricette, TREBOZ David, TRABALZA Joëlle, GERRA Dominique, ROSSI Hélène, SCALMANA Dominique, BOUVIER Christelle, CURTELIN Thierry, conseillers

Absents :

Secrétaire de séance : Madame Katerina CHAPMAN

OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES DE LA COMMUNE AUX ORGANISMES EXTERIEURS

Compte tenu du renouvellement général du Conseil municipal, il est proposé de procéder à la désignation des délégués de la commune aux organismes extérieurs,

CONSIDERANT que les conseillers d'opposition ne désirent pas proposer de candidats,
CONSIDERANT que l'ensemble des conseillers municipaux désire voter à main levée,

Le conseil municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

DESIGNE les délégués suivants auprès des organismes extérieurs :

Organismes extérieurs	Délégués	Titulaires	Suppléants
Syndicat intercommunal d'Energie et d'E- communication de l'Ain	2	Claude FELCI Franck ANDRE-MASSE	Frédéric DI PAOLO
EPF de l'Ain	1	Claude FELCI	Emilie VALTON
Communes Forestières	1	Frédéric DI PAOLO	Robert VILLARD
CA du Collège Henri Dunant	1	Anne-Laure LONGE	Danielle RAVIER
SEMCODA	1	Marc GUILLAND	
CNAS	1	Danielle RAVIER	
Correspondant Défense	1	Franck ANDRE-MASSE	
EID	1	Thierry DRAPIER	Dominique GERRA

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE de désigner les délégués de la commune comme annoncé précédemment, aux organismes extérieurs.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Le Maire

Franck ANDRE-MASSE